

**Tableau 1: Contribution des rôles du CSA à la vision du CSA et aux modalités de mise en œuvre**

Note: "Rrecom x" signifie "Réponse à la recommandation x"

Les rôles	Contribution à la vision du CSA	Comment le rôle est accompli / devrait être accompli	Qui l'accomplit ? / Qui devrait l'accomplir ?
<p>Rôle 1: Coordination au niveau mondial.</p>	<p>- Ce rôle, à travers la mise en place d'une plate-forme d'échange, est essentiel pour (i) que le CSA soit la principale plateforme internationale multi-acteurs pour la discussion des questions de SAN dans un cadre inclusif; (ii) faire en sorte que les thématiques de la sécurité alimentaire et de la nutrition demeurent à l'ordre du jour des acteurs au niveau mondial, en exploitant le pouvoir rassembleur du CSA; et (iii) la coordination et la promotion d'une collaboration entre ses parties prenantes</p> <p>- Connecté au rôle 2 car la plate-forme est fondamentale pour un échange inclusif conduisant à un consensus sur les orientations politiques de la SAN</p>	<p>- Des discussions inclusives sur les expériences dans l'application des politiques de SAN, les tendances de la SAN et les questions critiques et émergentes menant à l'identification des messages politiques en temps opportun pour attirer l'attention des décideurs</p> <p>- Plaidoyer pour maintenir la sécurité alimentaire et la nutrition à l'ordre du jour des acteurs au niveau mondial</p>	<p>CSA en tant que Comité</p>
<p>Rôle 2: convergence des politiques</p>	<p>- Ce rôle contribue à promouvoir la convergence / la cohérence des politiques entre les parties prenantes (pays, organisations, autres) et entre les secteurs à tous les niveaux</p> <p>- Connecté aux rôles 1 et 6 car ces trois rôles contribuent aux résultats du CSA au niveau mondial; également lié au rôle 5, car les orientations stratégiques reposent <i>notamment</i> sur les</p>	<p>- Formulation de produits de politique globale négociés et de recommandations à travers des processus inclusifs, fondés sur des données probantes et basés sur le consensus</p> <p>- Sélection des thématiques répondant aux critères du PTPA sur les besoins des personnes souffrant d'insécurité alimentaire et de malnutrition</p>	<p>CSA en tant que Comité</p>

	bonnes pratiques		
Rôle 3: Soutien et conseil aux pays et régions	<p>- Ce rôle consiste à faciliter le soutien et / ou le conseil à la demande du pays et / ou de la région à travers des partenariats avec les parties prenantes qui ont un rôle de mise en œuvre au niveau local</p> <p>- Relié aux rôles 4 et 5 (liés au partage des bonnes pratiques) car les trois rôles contribuent aux résultats du CSA au niveau national et régional</p>	<p>- Révision de la stratégie de communication et de sensibilisation (A11.1) pour mieux faire connaître le CSA et soutenir la diffusion, l'utilisation et l'application des produits politiques du CSA et des recommandations</p> <p>- Développement de matériel de communication et de sensibilisation (Rrecom 7)</p>	<p>- Secrétariat du CSA avec les conseils des ABR</p>
		<p>- Aider les pays à contextualiser les produits et les recommandations du CSA dans le monde, en tenant compte des spécificités locales et des processus en cours au niveau national et régional</p> <p><i>Éléments suggérés dans la réponse aux Rrecoms 7, 10 et 11 qui pourraient être confirmés dans la mise en œuvre (seront annulés si non confirmés)</i></p> <p>- Fourniture de conseils et de soutien technique au niveau national et régional, à la demande des pays, en utilisant diverses ressources, y compris les produits du CSA (Rrecom 11), notamment par le biais de programmes de travail et de partenariats avec les pays et parties prenantes (Rrecom7)</p> <p>- Nomination par les membres du CSA du point focal du CSA au niveau des pays pour promouvoir le CSA et ses produits (Rrecom 7)</p>	<p>- CSA en partenariat avec les ABR et d'autres organes et parties prenantes des Nations Unies qui ont un rôle de mise en œuvre au niveau national et régional (Rrecom 7 et 11)</p> <p>- Les ABR et leurs antennes dans les pays seront mobilisés et soutiendront, lorsque cela est possible et approprié, les plateformes et structures de SAN au niveau régional et national (Rrecom 7)</p> <p><i>Note: Le CSA, en tant que Comité, n'a ni le mandat ni la capacité de mettre</i></p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des capacités notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés en matière de SAN (Rrecom 7); Liens vers Rrecom 10</li> <li>- Création ou exploitation de plateformes multipartites SAN existantes</li> </ul>	<i>en œuvre des actions au niveau national et régional</i>
Rôle 4: Coordination au niveau national et régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce rôle favorise la coordination et l'alignement des actions au niveau national et régional</li> <li>- Relié aux rôles 3 et 5 (liés au partage des bonnes pratiques) car les trois rôles contribuent aux résultats du CSA au niveau national et régional</li> </ul>	<p><i>Éléments suggérés dans la réponse à Rrecom 7 qui pourraient être confirmés dans la mise en œuvre (seront annulés si non confirmés):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des liens entre les processus politiques et les résultats du CSA et les initiatives et agendas en cours des mécanismes et organisations inter-gouvernementaux régionaux</li> <li>- Création ou exploitation de plateformes multipartites SAN existantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du CSA et les organisations régionales</li> <li>- Les ABR et leurs antennes dans les pays seront mobilisés et soutiendront, lorsque cela est possible et approprié, les plateformes et structures de SAN au niveau régional et national (Rrecom 7)</li> </ul> <p><i>Note: Le CSA n'a pas de mandat pour la coordination au niveau national et régional</i></p>
Rôle 5 (i): Promotion de la redevabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce rôle favorise la reddition de comptes par les pays, en informant le CSA de l'utilisation de ses produits et de ses recommandations, mais aussi des contraintes et obstacles limitant leur utilisation et leur application afin que le CSA puisse prendre des mesures pour y remédier.</li> <li>- Connecté aux rôles 2 (informe la convergence des politiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités en attente des résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10</li> </ul>	Ceci sera mis à jour en attendant les résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contributions annuelles au HPLF prenant en compte les résultats du SOFI</li> <li>- Participation aux Révisions nationales volontaires (VNR) sur les progrès accomplis par les pays pour réaliser l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030</li> <li>- Examen de l'alignement des</li> </ul>	Pays membres

		politiques nationales avec les produits politiques du CSA et recommandations	
Rôle 5 (ii): Partage des bonnes pratiques	Ce rôle contribue par la fourniture de contributions (i) à des discussions inclusives (Rôle 1) et des produits politiques et des recommandations (Rôle 2); (ii) en tant que conseil et soutien technique au niveau local (Rôle 3); (iii) en soutien à la coordination au niveau local (rôle 4); et (iv) en rendant compte sur les progrès accomplis (Rôle 5)	- Organisation d'événements pendant les périodes plénières ou intersessions (y compris les événements thématiques mondiaux)	- Secrétariat du CSA avec les contributions des pays membres et des participants
		- Autres activités à mettre à jour en attendant les résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10	- Ceci sera mis à jour en attendant les résultats de la mise en œuvre de Rrecom10
Rôle 6: Cadre stratégique mondial (GSF)	- Ce rôle soutient la coordination et l'action synchronisée des parties prenantes  - Connecté au rôle 2 car le GSF inclut tous les produits politiques et les recommandations	- Mise à jour régulière du GSF, en fournissant des conseils à travers des recommandations pour les stratégies, politiques et actions SAN	CSA en tant que Comité

## 2) Objectifs stratégiques pour le prochain programme de travail pluriannuel et résultats attendus

8. Trois objectifs stratégiques interdépendants sont proposés pour les quatre prochaines années du programme de travail pluriannuel dans le but d'aider à canaliser l'énergie et les ressources du CSA vers des activités qui contribueront à la réalisation de la vision du CSA. Cette description des objectifs stratégiques se fonde sur les six rôles décrits dans le document de réforme du CSA, mais ne remplace pas le langage convenu approuvé par le CSA en 2009. Les objectifs stratégiques favoriseront également la reconnaissance du CSA en tant que plate-forme mondiale de premier plan et la plus inclusive pour la sécurité alimentaire et la nutrition, et maintiendront la sécurité alimentaire et la nutrition à l'ordre du jour des acteurs au niveau mondial.

**9. Le CSA soutiendra la mise en œuvre par les pays du Agenda de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'ODD 2 sur l'élimination de la faim et l'ODD 17 sur la revitalisation des partenariats mondiaux pour la mise en œuvre :**

**Objectif stratégique 1 - PLATEFORME** : Etre la principale plateforme internationale multi-acteurs émettant des recommandations politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

10. Le CSA exploitera davantage le pouvoir rassembleur de sa plateforme grâce à des échanges inclusifs et factuels sur les développements, les tendances et les questions critiques et émergentes de la SAN, dans le but d'attirer l'attention des décideurs politiques sur ces messages et de promouvoir une action coordonnée entre ses parties prenantes.

**11. Résultats:**

- (i) Les intervenants du CSA connaissent et comprennent les développements, les tendances et les enjeux de la SAN
- (ii) Les membres et les participants du CSA sont coordonnés au niveau mondial, ce qui conduit à des actions en collaboration entre les parties prenantes, entraînant un impact positif attendu au niveau régional et national
- (iii) Référence est faite aux messages politiques du CSA par les parties prenantes du CSA, améliorant la convergence et la cohérence des politiques à tous les niveaux

**Objectif stratégique 2 - POLITIQUE** : Élaborer des orientations générales pour la convergence et la cohérence des politiques afin de prendre en compte les problèmes liés à la SAN

12. Le CSA élaborera des orientations politiques mondiales pour la convergence et la cohérence des politiques à tous les niveaux, en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui touchent le plus grand nombre de personnes. Le CSA élaborera des orientations stratégiques mondiales au moyen de processus inclusifs, axés sur les données probantes et fondés sur le consensus. Le CSA encouragera ses membres et participants qui ont un rôle de mise en œuvre au niveau national et régional à aider les pays et les régions, à leur demande, à utiliser et appliquer les produits et recommandations du CSA.

13. La sélection des thématiques tiendra compte des priorités mondiales (Agenda 2030 pour le développement durable et Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition), des Notes du Groupe d'experts de haut niveau sur les questions critiques et émergentes, des avantages comparatifs ainsi que de la valeur ajoutée potentielle du CSA, et complétera les efforts des organes des Nations Unies travaillant sur la SAN, en particulier les trois Agences basées à Rome.

14. Le HLPE continuera de soutenir les discussions sur les politiques en fournissant des informations factuelles, des conseils et des interventions ciblées sur des questions de fond à la demande du CSA, en complément des principaux produits du HLPE (rapports thématiques).

**15. Résultat :**

(i) Les orientations stratégiques du CSA contribuent à améliorer la convergence et la cohérence des politiques sur les questions clés de sécurité alimentaire et de nutrition de manière horizontale (entre pays, organisations et parties prenantes et entre les différents secteurs) et verticalement (du niveau local au niveau mondial et vice versa).

**Objectif stratégique 3 - SENSIBILISATION:** Favoriser l'adoption du travail du CSA sur la SAN à tous les niveaux

16. Le CSA soutiendra davantage l'adoption de ses politiques, en renforçant la sensibilisation, la communication et la mobilisation, en partageant les bonnes pratiques et en établissant des partenariats à tous les niveaux, en faisant le point sur les résultats de l'utilisation et de l'application des produits et des recommandations.

17. Le CSA intensifiera ses efforts et aidera les parties prenantes à mieux faire connaître le CSA ainsi que promouvoir l'utilisation et l'application de ses produits politiques et recommandations par le biais de ses activités de communication et de sensibilisation, notamment en tirant parti des plates-formes multipartites consacrées à la SAN, sous réserve des ressources disponibles. Il continuera de rendre compte aux organismes mondiaux tels que l'ECOSOC et de partager l'information avec d'autres organismes des Nations Unies, le cas échéant.

**18. Résultats:**

- (i) Le travail de convergence et de cohérence des politiques mondiales du CSA est largement connu à tous les niveaux
- (ii) Les pays et les régions utilisent et appliquent le travail de convergence et de cohérence des politiques du CSA dans les actions régionales et nationales